

	Membres parents d'élèves présents :	Présent	Absent
1	Mme Marie-Josée Lapointe	X	
2	Mme Marie-Cécile Ermine	X	
3	Mme Diane Ménard	X	
4	Mme Nathalie Champagne	X	
5	Monsieur François Marceau	X	
	Madame Dorothy Spinks (substitut)		
	Membres représentants du personnel :		
6	Monsieur Stéphane Lemay – TES LC	X	
7	Mme Anie Maisonneuve – Enseignante LC	X	
8	Mme Joan Chartier – TES H		X
8	Monsieur Olivier Lefrançois – Enseignant H-LC-JM	X	
	Invités :		
	M. Sylvain Lessard, chargé de projet – CSDM Firmes d'architecture : Marosi Troy et Architecture Labbé	X	
	Représentant de la direction :		
	Mme Catherine Lachaine, directrice	X	
	Mme Edlène Érizias, directrice adjointe	X	
	Mme Chantal Beauchamp, directrice adjointe		X
	Mme Manon Cloutier, gestionnaire administrative	X	

École Irénée-Lussier et Annexes

Procès-verbal CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

**Date : le 1^{er} mai 2018
19h00, Bâtiment Hochelaga**

POINTS	A) Approuver AC) Accepter AD) Adopter C) Consulter D) Décider I) Informer P) Proposer S) Seconder	Minutage	Responsable	Suivis
<i>Ouverture de l'assemblée (heure)</i>	La rencontre débute à 19 h 00			
<i>Prise de présence</i>	La prise des présences est faite par Andrée Lachaine.			
<i>Vérification du quorum :</i>	Le quorum est constaté.			
<i>Secrétaire pour la réunion du</i>	Andrée Lachaine			
1. Mot de bienvenue de la présidente	La présidente accueille les représentants du projet de la nouvelle école, soit M. Sylvain Lessard, chargé de projet – CSDM et les firmes d'architectes Marosi Troy et Architecture Labbé. Elle mentionne que l'ordre du jour de la présente réunion a été préparé en priorisant les points nécessitant une adoption en premier lieu tel que le stipule la régie interne, et que dans les points de suivi au point 4, on retrouvera le sujet concernant la rentrée progressive.	2 min	Mme Lapointe	
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (AD)	L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. François Marceau et secondée par Mme Diane Ménard avec la modification suivante, soit la présentation des architectes en premier. L'ordre du jour est adopté.	2 min	Mme Lapointe	
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 27 mars 2018	Mme Lapointe précise que le point concernant la rentrée progressive se trouve à l'ordre du jour de la présente réunion au point 4 et que l'appellation est maintenant « rentrée concertée ». Mme Nathalie Champagne demande que soit noté au procès-verbal de la rencontre du 27 mars le changement suivant : « Comme suite à ce point de suivi, Madame Nathalie Champagne, qui était absente lors de la dernière séance et qui n'a pas pu participer à la discussion, indique qu'elle est en total désaccord avec la rentrée progressive et la décision qui en a découlé. » On l'assure que cela sera fait. L'adoption du procès-verbal est proposée par Mme Marie-Cécile Ermine et secondée par Mme Diane Ménard. Le procès-verbal est adopté.	10 min	Mme Lapointe	Modifier le texte concernant la rentrée concertée comme demandé par Mme Champagne.

<p>4. Suivis du procès-verbal de la rencontre du 27 mars 2018</p>	<p>Rentrée concertée : Mme Lapointe indique qu'il y a clairement une volonté de la CSDM de favoriser la collaboration école-famille et cite comme exemple le Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 de la CSDM qu'elle présentera dans le point Comité de parents. Il s'agit du plan stratégique de la CSDM pour les 5 prochaines années qui comprend des orientations dans le sens de mobiliser tous les acteurs pour la réussite des élèves et de mettre en place des pratiques efficaces pour soutenir les parents dans l'accompagnement scolaire de leur enfant.</p> <p>Mme Lapointe précise que les projets comme la rentrée concertée s'inscrivent dans ces orientations, mais demandent de la réflexion et sont voués à évoluer. Il est important de privilégier dès les premières journées d'école la possibilité d'avoir des rendez-vous entre les parents et les enseignants afin de faciliter le passage d'information. Mme Lachaine assure que les élèves auront leurs 180 jours d'école tel que prévu au calendrier scolaire. Pour s'occuper des enfants dont les parents seront en rendez-vous avec l'enseignant, le personnel de l'école sera mis à contribution pour offrir un service éducatif de qualité. Le transport sera également assuré. Tout ceci sera ramené à la réunion de juin avec plus de précisions. On a confiance que si les parents savent pourquoi ils ont à se déplacer, ils le feront, l'objectif étant que tout fonctionne bien dès le démarrage de la nouvelle année scolaire.</p> <p>Lettre de demande de financement : La lettre pour la demande de financement est prête. M. Marceau est prêt à faire la demande de financement et dit qu'il faut le faire rapidement. Mme Ménard mentionne qu'elle ne pourra pas le faire cette année. Mme Cloutier, quant à elle, demande qu'on lui fournisse la lettre en question.</p> <p>Informatique / Matériel – Bilan : On précise que les stations Web ne sont pas assurées et que, si elles font défaut, elles ne seront pas remplacées. On privilégie l'achat d'ordinateurs plutôt que les TNI, et ce, toujours dans un principe d'équité entre les trois bâtisses.</p> <p>Achat du DSM5 : Au lieu de l'achat du DSM5, la psychologue de l'école recommande de se procurer le volume en anglais DM-ID2, qui alimente davantage sur la compréhension du diagnostic et, par le fait même, est plus aidant pour la personne qui le consulte. Mme Lachaine soumet aussi une liste d'autres livres pertinents. On</p>	<p>20 min</p>		<p>Remettre la rentrée concertée à la prochaine séance.</p> <p>Mme Lachaine fournira la lettre pour la demande de financement dès qu'elle a les coordonnées des organismes à solliciter</p>
--	---	---------------	--	---

	suggère de confier le mandat à la psychologue afin de se procurer ce qui semble le plus adéquat, pour une valeur de 400 \$ en tenant compte de couvrir la DI et le TSA. Coordonnées des personnes des 2 autres CÉ pour la foire: Mme Lachaîne a fait le suivi.			
POINTS POUR ADOPTION				
5. Calendrier 2018-2019	La dernière version du calendrier est soumise aux membres. Une entente de principe a été signée entre l'Alliance et la CSDM. L'adoption du calendrier scolaire 2018-2019 est proposée par Mme Marie-Josée Lapointe et secondée par Mme Nathalie Champagne, pourvu que les deux premières journées du calendrier soient des journées où tous les élèves sont scolarisés. Le calendrier scolaire 2018-2019 est adopté.	5 min	Mme Lachaîne	
6. Sorties éducatives	Le document des sorties éducatives est soumis aux membres du CÉ. L'adoption des sorties éducatives est proposée par Mme Marie-Josée Lapointe et secondée par M. François Marceau. Les sorties éducatives sont adoptées telles que présentées.	5 min	Mme Érizias	
7. Régie interne	Le document – Régie interne de l'école Irénée-Lussier et annexes est présenté. On ajoutera la date d'adoption sur la page couverture. L'adoption du document – Régie interne de l'école Irénée-Lussier et annexes est proposée par Mme Diane Ménard et secondée par M. Olivier Lefrançois. Le document est adopté.	10 min	Mme Lapointe	Ajouter la date d'adoption du document sur la page couverture.
POINTS DE DISCUSSION				
POINTS D'INFORMATION				
8. Général - école				
8.1 Projet organisationnel 2018-2019	Mme Lachaîne présente le document. Elle explique le partage de la fonction de secrétaire entre le bâtiment Hochelaga et l'annexe Jeanne-Mance. Quant au poste de secrétaire à l'annexe Le Caron, il demeure tel qu'il était.	10 min	Mme Lachaîne	

<p>8.2 Carte OPUS</p>	<p>Le document est soumis à l'attention des membres du CÉ. Étant donné le nombre insuffisant d'utilisateurs de la carte OPUS, les photos ne seront pas prises par la STM à l'école cette année. Mme Érizias fournira la base de données et les photos des élèves qui utilisent ce service et se déplacera pour que tout soit bien fait. Il faudra faire avec quelques jours de délai étant donné cette nouvelle façon de faire.</p>	<p>5 min</p>	<p>Mme Érizias</p>	
<p>9. Prévisions budgétaires 2018-2019 – modifications et impacts sur le plan d'effectifs</p>	<p>Mme Lachaine présente les prévisions budgétaires 2018-2019. La mesure du rang décile a été enlevée et on nous offre maintenant des argents dans le fonds 5 via la mesure Agir autrement. Cependant l'école reçoit 6 000 \$ de moins. Tout cela est dans la façon dont le ministère calcule les montants à donner. Pour les prévisions budgétaires de l'école, cela n'a pas d'impact sur les effectifs. Agir autrement servira à financer des libérations pour des participations à des rencontres avec les partenaires, des surcroûts, etc. Cette façon de faire a été approuvée par le CPEPE parce qu'il est plus logique et plus clair que ce soit ainsi.</p>	<p>10 min</p>	<p>Mme Lachaine</p>	
<p>10. Comité Avenir (point statuaire en suivi)</p>	<p>Rien à signaler</p>			
<p>10.1 État des travaux des architectes - présentation</p>	<p>Mme Lachaine présente les architectes. Elle les remercie d'avoir accepté de se déplacer et d'assister à cette rencontre. Ils présenteront l'état des travaux dont l'étape à laquelle le projet se trouve en ce moment, soit l'étape de concept.</p> <p>Le document présenté sera joint au présent procès-verbal. M. Sylvain Lessard précise que l'étape « concept » tire à sa fin. Cette étape a consisté à placer les différents blocs de travail, de lieux communs, de cuisine, etc. Toutes les grandes orientations et fonctions sont réglées. La prochaine étape sera de faire accepter le tout par l'arrondissement. Les architectes et les ingénieurs travaillent de concert et ont bien compris les réalités et les besoins.</p> <p>Les plans sont présentés et expliqués, étage par étage et une vue aérienne permet de bien situer le bâtiment ainsi que les aménagements qui seront effectués. La ville travaille actuellement à la revitalisation de cette zone où les industries seront remplacées par des habitations. Les membres discutent de chaque étage. Tous les endroits seront très sécuritaires pour les élèves qui</p>		<p>Mme Lachaine M. Sylvain Lessard, chargé de projet CSDM et Firmes d'architectes Marosi Troy et Architecture Labbé</p>	<p>Joindre le document présenté par les architectes</p>

<p>10.2 Présentation des projets d'aménagement extérieur (Chaire UNESCO et Université de Montréal)</p>	<p>fréquenteront l'école. Au rez-de-chaussée, il y aura la cuisine, l'atrium et la cour intérieure. Les trois étages de classes sont assez similaires et comportent tous un espace pour les dîneurs et un espace pour les employés. Au 3^e étage, il y aura un toit vert. Au 4^e étage, on trouvera la bibliothèque.</p> <p>M. Lessard mentionne que trois équipes d'étudiants ont effectué des projets sur la nouvelle école Irénée-Lussier dans le cadre de l'atelier « L'École et la Ville » de la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal. Il explique que le volet paysager était mis de l'avant et qu'aucune restriction budgétaire ne leur était imposée. Mme Lachaîne a assisté aux trois présentations qu'elle a trouvées très différentes et très branchées sur la recherche.</p> <p>Mme Lachaîne remercie les présentateurs. Tous les membres présents manifestent leur appréciation du travail accompli jusqu'à maintenant.</p>			
<p>11. Comité de parents de la CSDM</p>	<p>Mme Lapointe présente le document – Projet de plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2018-2022 actuellement en consultation. Essentiellement, elle explique que le ministère donne les orientations aux commissions scolaires qui doivent rédiger leur PEVR. Les objectifs fixés montrent une belle volonté d'ouverture. Mme Lachaîne invite les membres à lire le document, ce qu'elle fera d'ailleurs avec son équipe-école. Elle fera parvenir la version numérique aux membres du CÉ. Mme Lapointe invite les membres du CÉ à lui fournir des commentaires qu'elle acheminera dans le cadre de la consultation.</p>	<p>10 min</p>	<p>Mme Lapointe</p>	<p>Mme Lachaîne fera parvenir la version numérique du document aux membres du CÉ</p>
<p>12. Fondation Les Petits Rois</p>	<p>Rien à signaler.</p>			
<p>13. Communication des commissaires</p>	<p>Rien à signaler.</p>			
<p>14. Courrier</p>	<p>Rien à signaler.</p>			
<p>15. Varia</p>	<p>Guide pratique pour les parents d'élèves à besoins particuliers. Ce document a été écrit par Mme Lapointe avec la collaboration de Mme Guylène Dhormes. Mme Lachaîne invite les membres à le lire.</p>		<p>Mme Lachaîne</p>	<p>Mme Lachaîne fera parvenir la version numérique du guide</p>

	Mme Érizias mentionne qu'elle a eu une demande du TS du CIUSSS pour préparer les parents à la TÉVA afin de donner la même information à tous et pour compléter ce qui se fait à l'école. M. Stéphane Lemay est maintenant formateur pour l'ITCA à l'école, ce qui est une excellente nouvelle.			aux membres du CÉ
16. Date des prochaines rencontres	Mme Lapointe a un empêchement pour la date prévue du 5 juin. Elle propose que la réunion se tienne le lundi 11 juin 2018 à 18 heures. Un courriel sera acheminé à tous les membres pour confirmer le tout. Tous sont disponibles.		Mme Lapointe	Courriel aux membres pour confirmer la date de la prochaine rencontre
17. Clôture de la rencontre	Les points de l'ordre du jour étant écoulés, la présidente, propose la levée de la rencontre. Elle se termine à 21 h 35.			

Signé par : _____
Secrétaire de la réunion

Présidente du conseil d'établissement

Direction de l'école

Date